



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fibromyalgie - Fin de la prescription de la kétamine

Question écrite n° 23721

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les vives inquiétudes exprimées par l'Association Fibromyalgie Aube concernant l'arrêt, à compter du 1er octobre 2019 dans l'Aube, de la prescription de la kétamine dans le traitement de la fibromyalgie et ses douleurs chroniques invalidantes et résistantes aux traitements antalgiques conventionnels. En effet, la kétamine semblait être un ultime recours pour ces patients lourdement handicapés pour leurs douleurs rebelles, et pour qui toutes les alternatives ont échoué. Leur sevrage brutal, physique et moral risque d'être dramatique. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les alternatives qu'elle propose à bref délai aux malades.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23721

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8640

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)